

Bottin téléphonique

Hôpital : 450 654-7525

Accueil Clinique de santé du sein poste 31111
Rendez-vous Clinique de santé du sein poste 31111
Infirmière clinicienne poste 31233
Accueil oncologie poste 23159
Belle et bien dans sa peau poste 37733
Pastorale poste 14117

Centrale de rendez-vous 450 581-3020
Info-santé..... 811

CLSC Lamater (Info-Santé) 450 471-2882
CLSC Meilleur (Info-Santé) 450 654-2572
CLSC Pointe-aux-Trembles (Info-Santé) 514 642-4050

Ressources

Regroupements des aidants naturels
du Comté de L'Assomption..... 450 581-9079

Cancer aide Lanaudière (Group d'entraide)
Joliette 450 756-0869
Repentigny 450 756-8437

Société canadienne du cancer
Cancer j'écoute 1 888 939-3333
Centre de prévention du suicide 1 866 277-3553
Fondation québécoise du cancer 1 877 336-4443
Info cancer, centre de documentation 1 800 363-0063

Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Biopsie du sein

Rappel des recommandations



Consignes après l'examen

Pansement

- Pendant 48 h, il est recommandé de porter un soutien-gorge qui exercera, en tout temps, une bonne pression sur le pansement.
- 24 h après l'intervention, vous pouvez retirer le pansement compressif blanc et les gazes, mais le pansement rectangulaire (Tegaderm) doit être conservé.
- 48 h après l'intervention, vous pouvez retirer le pansement rectangulaire (Tegaderm) et les diachylons de rapprochement (Steri-strip).

Bain et douche

Une douche est permise 48 h après l'examen. Le bain, la piscine et le spa sont permis 72 h après l'examen.

Activités

La reprise des activités doit se faire graduellement. Vous devez éviter les mouvements intensifs du bras du côté de la biopsie afin d'éviter les saignements durant 48 h. Pour certains sports ou activités tel que la natation, il est préférable d'attendre une semaine.

Travail

Le retour au travail est normalement prévu le lendemain de l'intervention. La nature de votre travail peut influencer cette durée d'arrêt. Pour le travail physique, il est recommandé d'attendre 48 h. Au besoin, le radiologue pourra vous donner un billet de travaux légers ou un arrêt de travail pour 48 h.

Médication

Continuez à prendre votre médication habituelle si aucune modification n'a été apportée par votre médecin.

Signalez à l'infirmière ou présentez-vous à l'urgence si vous constatez l'apparition de fièvre supérieure à 38 °C, une douleur aiguë ou de la rougeur au niveau du site de la biopsie.

Si le saignement n'arrête pas, continuez à faire une compression sur le sein et présentez-vous à l'urgence.

Effets secondaires

Pendant quelques jours et même jusqu'à 1 mois après l'intervention, vous pouvez :

- Ressentir une certaine sensibilité au niveau du site de la biopsie et une légère douleur;
- Remarquer l'apparition d'une ecchymose, d'un œdème (bosse) au site de la biopsie et de picotements. Le tout devrait se résorber dans le mois suivant la biopsie.
- Remarquer un saignement de la peau ou un gonflement du sein. Faites une forte compression locale d'une durée de 10 minutes.

Afin d'apaiser la douleur, vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol®) selon la posologie recommandée.

Vous ne devez pas prendre d'acide acétylsalicylique (Aspirine®) ou d'ibuprofène (Advil® ou Motrin®) pendant **48 h après** la biopsie, car cela pourrait augmenter le risque de saignement.

Vous pouvez également appliquer de la glace dans un Ziploc® enveloppé d'un linge, un sac magique ou un sac en gelée pendant 15 minutes au besoin pour les 48 h suivant l'intervention. Par la suite, si la douleur se poursuit, pour votre confort, la chaleur est recommandée au site de la biopsie.

Résultats

Les résultats de la biopsie sont généralement disponibles 3 à 4 semaines après l'intervention. Ils vous seront transmis par votre médecin de famille ou par l'omnipraticien de la Clinique de santé du sein, et ce, selon votre préférence.

Après ce délai de 4 semaines, si vous n'avez toujours pas reçu vos résultats, vous pouvez communiquer avec votre médecin de famille ou avec la Clinique de santé du sein.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez communiquer avec l'infirmière de la Clinique de santé du sein, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 15 h.

En tout temps, 24 h sur 24, vous pouvez communiquer avec une infirmière d'Info-Santé en composant le 811.